

Image not found or type unknown



Démission en cours de mois ?

Par **mediadix**, le **06/02/2013 à 20:21**

Bonjour, je souhaiterais quitter mon employeur à la mi-avril. Est-il possible de faire partir une lettre de démission en milieu de mois de mars ou dois-je quitter mon employeur automatiquement en fin de mois.
Cordialement
François

Par **DSO**, le **06/02/2013 à 20:36**

Bonjour,
Vous pouvez partir à n'importe quel moment dans le mois. il suffit de respecter le délai prévu.
Cordialement,
DSO